

PAYS D'UZÈS

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS

JUIN 2015 NOV 2015 - N°4

■ REPÈRE

TERROIR ET GASTRONOMIE À L'HONNEUR

■ TOURISME, UNE
NOUVELLE DYNAMIQUE P.8

■ RELAIS EMPLOI
DE L'UZÈGE P.9

■ LES RENDEZ-VOUS DE
LA SAISON 2015 P.10

RETROSPECTIVE

Cela s'est passé près de chez nous...



1



3



2



4

- 1 Atelier de travail Projet de territoire avril 2015 © CCPU
- 2 Des livres pour les tout-petits. Conférence avec Serge Tisseron à St-Quentin-la-Poterie juin 2015 © CCPU
- 3 Temps des Cerises à Vallérargues mai 2015 © M. Genvrin
- 4 Forum de l'Emploi mars 2015 © Ville d'Uzès



© C. Grille

LA CCPU MISE SUR LE TERROIR ET LA GASTRONOMIE

“ Un ensemble d'atouts et de richesses que les élus communautaires travaillent à développer... ”

Format plus grand pour vous donner plus d'informations, plus de photos pour vous assurer une meilleure lisibilité, la parole de vos élus mise en avant, telles sont les nouvelles orientations du magazine Pays d'Uzès.

Le dossier central est consacré au terroir et à la gastronomie de notre région. Peu de territoires ruraux peuvent revendiquer des vins dont la qualité vient d'être reconnue (AOP Duché d'Uzès), un met de caractère qui porte haut nos couleurs (la truffe *Tuber melanosporum*), la qualité de nos restaurants parfois dans les guides gastronomiques nationaux, les récents marchés nocturnes qui animent les soirées estivales de nos communes. Autant de composantes de la qualité de vie du Pays d'Uzès, aux côtés du patrimoine, de la culture et des paysages.

Un ensemble d'atouts et de richesses que les élus communautaires travaillent à développer dans le cadre du projet de territoire en cours d'élaboration.

Je vous souhaite un bel été, habitants et visiteurs du Pays d'Uzès, sous le signe de l'authenticité partagée, fil rouge des manifestations organisées par les collectivités du Pays d'Uzès.

**Le Président,
Jean-Luc CHAPON**

PAYS D'UZÈS, LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS.

Directeur de la publication : Dominique SERRE
Rédacteur en chef : Christophe VIEU
Communauté de communes
Pays d'Uzès



9 avenue du 8 mai 1945
BP 33122 - 30703 Uzès Cedex
tél. 04 66 03 09 00 - fax 04 66 03 20 59
www.ccpaysduzes.fr

Crédit photo couverture : F. Jorda-Iniguez
Conception - réalisation - conseil éditorial
Barcelona & co - 8, rue de Berne
30000 NIMES - www.barcelona-co.fr



Imprimé sur papier issu
de forêts gérées
durablement.

COORDONNÉES CCPU



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS

9 avenue du 8 mai 1945 | BP 33122 - 30703 UZÈS CEDEX
tél. 04 66 03 09 00 | fax 04 66 03 20 59 | www.ccpaysduzes.fr

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

tél. 04 66 03 09 00
mél. contact@ccpaysduzes.fr

DÉVELOPPEMENT LOCAL

tél. 04 66 03 09 00
mél. a.haegeli@ccpaysduzes.fr

PETITE ENFANCE & ENFANCE

tél. 04 66 22 84 47
mél. c.atger@ccpaysduzes.fr

AMÉNAGEMENT & URBANISME

tél. 04 66 03 09 00
mél. urbanisme@ccpaysduzes.fr



LES NAVETTES VERS LES MARCHÉS

J'utilisais les navettes vers le marché d'Uzès l'été dernier, sont-elles maintenues en 2015 ?

Suite à l'étude menée auprès des utilisateurs du réseau, le service est maintenu et amélioré avec une nouvelle destination pour le secteur Nord.

Sept circuits quadrillent toujours le territoire au départ d'Aubusargues, Baron, La Capelle-Masmolène, Lussan, Sanilhac-Sagriès, St Dézéry et St Hippolyte

de Montaigu selon deux secteurs : un secteur sud avec des navettes tous les samedis de l'année vers le marché d'Uzès, y compris les jours fériés et un secteur nord avec des navettes de juin à octobre, à destination des marchés de Bagnols sur Cèze, de St Quentin la Poterie (nouveau 2015) ou d'Uzès. Afin de faire évoluer le réseau,

une enquête sera lancée sur la fréquentation des lignes vers les marchés.

Retrouvez les horaires et trajets dans votre mairie ou sur le site internet de la CCPU, rubrique « Transport ».

Dominique Ekel,

Vice-président délégué aux transports



POLITIQUE DE LA VILLE : UN CONTRAT DE VILLE POUR LE TERRITOIRE

J'ai lu dans la presse que la ville d'Uzès est éligible au nouveau dispositif « contrat de ville », de quoi s'agit-il ?

Uzès entre pour la première fois dans la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville qui identifie 1 300 quartiers.

Le quartier concerné est situé au nord de la commune autour du secteur des Amandiers et de Mayac, il comprend 1301 habitants. Animé par la CCPU, le contrat de ville constitue le nouvel outil d'intervention pour un quartier prioritaire. Etabli pour 5 ans (2015-2020), il est bâti sur trois

pilliers : le social, l'urbain et l'économique et co-construit avec les habitants du quartier et les différents partenaires institutionnels et acteurs locaux. L'essentiel des actions seront portées par la commune. Une opportunité de ramener des subventions de l'Etat et des collectivités sur la ville !

Patrick Mejean,

Délégué communautaire référent sur le contrat de ville



TERROIR ET GASTRONOMIE À L'HONNEUR

Les organismes agricoles de l'Uzège avaient la volonté de se regrouper dans un même lieu à Uzès. L'ancienne perception qui accueille déjà le Pays Uzège-Pont du Gard (rue Joseph Lacroix à Uzès), accueille désormais le comité de promotion agricole, le syndicat des producteurs de truffes du Gard, la fédération nationale des producteurs de truffes et le syndicat des vignerons du Duché d'Uzès avec le soutien de la CCPU.

“ La zone en AOP retenue comprend 77 communes et les viticulteurs de la CCPU produisent actuellement 70 % de la production de l'AOP. ”

Le comité de promotion agricole coordonne et organise les actions de communication sur le territoire. Producteurs de vin ou de truffes, structurés dans leur filière respectives, intensifient leur développement technique et commercial.

■ PRÉSENTATION DES ORGANISMES

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE TRUFFES DU GARD

Ce syndicat, aujourd'hui présidé par Louis Teule, a été créé en 1977. Il regroupe aujourd'hui 230 producteurs du « diamant

noir » répartis sur l'ensemble du département.

Présidé depuis 2001 par Michel Tournayre, ce syndicat grâce à ses actions, ses manifestations, les parutions scientifiques de Jean Demerson (également initiateur de la journée de la truffe), s'est fait une place de choix au niveau régional et national.



Raspaillou, pain bio du Gard

Contact :

Syndicat des producteurs de truffes du Gard :
04 66 01 60 04

230

PRODUCTEURS

du « diamant noir » répartis sur l'ensemble du département



© F. Jordas-Iniguez

FÉDÉRATION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE TRUFFES

Michel Tournayre, Uzétien bien connu est le nouveau Président de la fédération nationale depuis 2014.

Une de ses premières actions a été de fixer le conseil d'administration de la fédération nationale à Uzès.

Cette fédération regroupe 11 grandes régions trufficoles sur 40 départements.

Contact : 04 66 01 60 04



© Comité de promotion agricole

Foire aux vins 2014

De gauche à droite : F. Verdier, Député et Maire de Fons-sur-Lussan - J-L. Chapon, Président de la CCPU et Maire d'Uzès - D. Blanc, Responsable de la foire aux vins - D. Bouad, Président du Conseil Départemental du Gard

SYNDICAT DES VIGNERONS DU DUCHÉ D'UZÈS

Le vin « Duché d'Uzès » a été créé par des vignerons motivés par l'amélioration de la qualité en 1990 avec pour objectif de devenir une appellation d'origine. La consécration est obtenue en 2013 avec l'obtention de l'Appellation d'Origine Protégée Duché d'Uzès (ex AOC).

La zone retenue comprend 77 communes et les viticulteurs

de la CCPU produisent actuellement 70 % de la production de l'AOP.

L'AOP « Duché d'Uzès » fait maintenant partie des vins d'appellation de la vallée du Rhône. ■

Contact :

Syndicat des vignerons Duché d'Uzès:

04 66 20 42 70

Président: Michel SOUCHON (Président de la cave coopérative des coteaux cévenols)

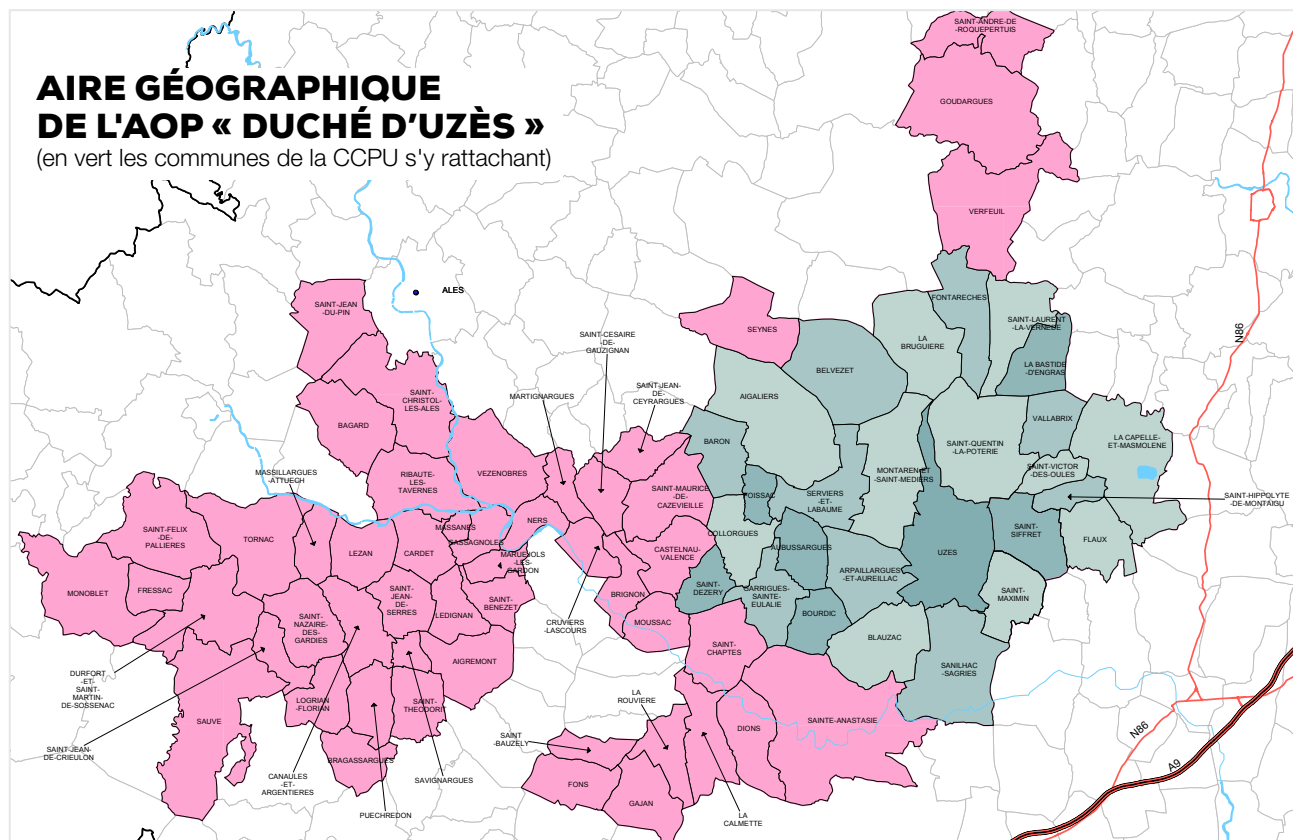


PAROLE D'ÉLU

Ce classement en AOP couronne un long travail de toute une filière et nous sommes fiers que nos vins portent le nom du Duché d'Uzès.

Associée à la renommée de la truffe noire, elle apporte à notre territoire une image qualitative qui rejaillit sur l'ensemble de nos productions locales et notre gastronomie.

Michel GUERBER
Vice-Président de la CCPU délégué à l'Agriculture



COMITÉ DE PROMOTION AGRICOLE D'UZÈS

Dans le prolongement des actions techniques et de promotion initiées par le Groupement Développement Agricole Uzège-Gardonnenque (antenne de la Chambre d'Agriculture du Gard) dans les années 1990, le comité de promotion agricole d'Uzès a été créé en 1996 à l'initiative de Jean Luc Chapon, Maire d'Uzès et Michel Tournayre, agriculteur membre du GDA et élu municipal.

Le comité de promotion agricole, association loi 1901, en relation avec les filières, est l'organisateur de plusieurs manifestations :

Sur la truffe :

- Mois de la truffe sur le Pays d'Uzès
- Nuit et journée de la truffe le troisième week-end de janvier

Ces manifestations réunissent en janvier près de 15 000 personnes sur l'Uzège. Elles font l'objet d'une large couverture médiatique locale mais aussi nationale qui renforce la notoriété de notre territoire.

Sur le vin :

- Foire aux vins le deuxième week-end d'août : sur 3 jours, 52 producteurs proposent leurs produits à la dégustation et à la vente auprès de 20 000 personnes. 2015, quarantième foire les 14, 15 et 16 août.

Sur les produits du terroir :

- Fête champêtre en mai à la vallée de l'Eure : produits locaux et fête du pain en relation avec les boulangers vente directe des producteurs (annulée en 2015 suite aux dégâts des inondations).
- Marchés nocturnes sur l'Uzège en juillet-août : produits locaux proposés à la vente et repas sur place avec animation musicale. En 2015, 18 marchés seront organisés.

En 2015, L'EPIC Office de Tourisme Pays d'Uzès a signé une convention de partenariat avec le comité de promotion afin de le conforter dans ses actions et renforcer la communication sur les manifestations agricoles. ■

Contact : Comité de promotion agricole d'Uzès:
04 66 01 60 04,
Président : Luc Reynaud

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE TERRITOIRE



La nouvelle identité visuelle de l'Office de Tourisme, Christian Petit, Président de l'EPIC

Depuis le 1er janvier, l'Office de Tourisme Pays d'Uzès est passé du statut associatif à celui d'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) conformément aux souhaits des élus de la CCPU.

Il est administré par un comité de direction composé de 12 élus communautaires et 6 socio-professionnels du tourisme qui ont élu un Président de l'Office de Tourisme, Christian Petit, maire de Baron et Vice-président de la CCPU.

L'EPIC compte s'investir dans les domaines suivants :

- Tourisme de nature et environnement (Randonnée Activités de pleine nature Cyclo-tourisme, Tourisme Equestre)

- Art de vivre et produits du terroir (Truffe, Œnotourisme, Olive et huile d'olive, Gastronomie)
- Tourisme culturel (Petit Patrioisme, Village de caractère, Métiers d'Art et Artisanat d'Art, Manifestations culturelles)

L'ambition du Président et de son équipe est de créer une véritable destination touristique sur le Pays d'Uzès en étirant la fréquentation sur la moyenne et basse saison.

Pour cela, la promotion et la commercialisation du territoire est renforcée par une personne qualifiée qui vient d'entrer en fonction.

Ainsi, selon les propres mots de son Président, l'Office de Tou-

risme se veut un « metteur en scène du territoire ».

Outre le déploiement des outils et actions de communication (refonte du site internet, e-marketing), l'office de tourisme entend dynamiser ses partenariats dans le cadre des animations existantes (marchés nocturnes, Mois de la Truffe...) et renforcer l'attractivité du territoire en impulsant de nouveaux événements sur le Pays d'Uzès. ■

Contacts et informations :

Office de Tourisme Pays d'Uzès
Chapelle des Capucins,
place Albert 1^{er}
30700 Uzès
Tél : 04 66 22 68 88
Email : otuzes@wanadoo.fr
www.uzestourisme.com



VERS UNE REOUVERTURE PROCHAINE DU RELAIS EMPLOI DU PAYS D'UZÈS

© Ville d'Uzès



Forum de l'emploi 2015

Le Relais Emploi de l'Uzège et l'Espace Ressources Partenaires sont actuellement fermés depuis le 8 avril dernier.

L'association en charge de leur animation a cessé son activité en raison de difficultés financières.

La communauté de communes travaille activement à une réouverture prochaine dès cet été.

« Cette période transitoire constitue une réelle opportunité pour élaborer un projet en adéquation

avec nos besoins. Ainsi, si le conseil et l'accompagnement à l'emploi demeure le cœur de notre action, celle-ci sera également orientée vers un renforcement du partenariat avec le réseau des entreprises du territoire mais également sur la mise en œuvre du contrat de ville » explique Pierre Michel, vice-président délégué à l'emploi.

En attendant, les permanences des partenaires sont réparties dans différents lieux de la ville. La Mission Locale Jeunes du Gard Rhodanien et la Boutique de Gestion sont accueillies au siège de la CCPU. ■

EN BREF

Trois nouveaux maires sur la CCPU : Serge Bourdanove à Blauzac et Raymond Bonnefille à Belvezet. A Collorgues, un nouveau maire a été élu en juin. A l'heure du bouclage de ce numéro, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer son nom.



LE PORTRAIT



DENIS BOUAD

Réélu fin mars conseiller départemental du canton d'Uzès, Denis Bouad, 62 ans, est élu le 2 avril dernier à la tête du Département ; il est le 20^{ème} président du Conseil départemental du Gard. Maire de Blauzac depuis 1989 et conseiller général depuis 2004, il occupait jusqu'à présent le poste de premier vice-président.

Membre du bureau de la CCPU, il pourra porter haut les couleurs de la CCPU et des communes membres auprès des instances départementales et régionales.

LES RENDEZ-VOUS DE LA SAISON 2015

Comme annoncé dans le précédent magazine, la Communauté de communes Pays d'Uzès a choisi d'élargir en 2015 sa programmation culturelle !

Ce sont ainsi non plus 4, mais 6 nouveaux rendez-vous des arts de la rue (théâtre, jonglage, fanfares...) qui sont à l'affiche du « Temps des cerises » cette année, et 28 visites guidées « Histoires de Clochers » qui mettent à l'honneur le patrimoine des villages de la CCPU, en lien avec les marchés nocturnes.

Des moments de rire, d'émotions, de découvertes et de convivialité vous attendent! ■



Temps des Cerises à la Bastide d'Engras mai 2015

La Communauté de Communes Pays d'Uzès présente :

L'authenticité partagée

Festivités gratuites !

MARCHÉS NOCTURNES
Juillet et août

LE TEMPS DES CERISES
Du 8 mai au 11 octobre

HISTOIRES DE CLOCHERS
Du 26 mai au 24 septembre

→ RETROUVEZ

LES MEILLEURS MOMENTS DE LA SAISON 2015

- **Le Temps des Cerises**, les Arts de la Rue se mettent en scène pour vous, sous les étoiles
- **Les Histoires de Clochers** vous dévoilent tous les secrets du patrimoine de nos villages
- **Les marchés nocturnes**, rendez-vous des saveurs du terroir et des savoir-faire de nos artisans d'art

RENSEIGNEMENTS :
Office de Tourisme Pays d'Uzès
Tél. : + (33) (0)4 66 22 68 88
www.uzes-tourisme.com

L'AGENDA

JUILLET

☾	01.07	18h à 00h	Sanilhac Sagriès	Marché nocturne
☾	03.07	9h30 à 11h30	Collorgues	Visite guidée suivie du marché nocturne
☾	08.07	18h à 00h	St Quentin la Poterie	Marché nocturne
🔔	09.07	18h à 20h	Serviers Labaume	Visite guidée « histoires de clochers »
☾	10.07	18h à 20h	St Hippolyte de Montaigu	Visite guidée suivie du marché nocturne
☾	15.07	18h à 00h	Flaux	Marché nocturne
🔔	16.07	18h à 20h	Lussan	Visite guidée « histoires de clochers »
☾	17.07	18h à 20h	Baron	Visite guidée suivie du marché nocturne
☾	22.07	18h à 20h	La Capelle Masmolène	Visite guidée suivie du marché nocturne
☾	24.07	18h à 20h	St Laurent la Vernède	Visite guidée suivie du marché nocturne
☾	29.07	18h à 00h	Blauzac	Marché nocturne
☾	31.07	18h à 00h	Fontarèches	Marché nocturne
☾	14,21,28.07	18h à 00h	Uzès	Marché nocturne

AOÛT

🔔	05.08	18h à 20h	Bourdic	Visite guidée « histoires de clochers »
☾	05.08	18h à 00h	St Siffret	Marché nocturne
☾	07.08	18h à 00h	La Bruguière	Marché nocturne
🔔	11.08	18h à 20h	Blauzac	Visite guidée « histoires de clochers »
☾	12.08	18h à 20h	Lussan	Visite guidée suivie du marché nocturne
☾	14.08	18h à 20h	Vallabrix	Visite guidée suivie du marché nocturne
☾	19.08	18h à 20h	Saint-Maximin	Visite guidée suivie du marché nocturne
🔔	21.08	9h30 à 11h30	Belvezet	Visite guidée « histoires de clochers »
☾	21.08	18h à 00h	Fons s/ Lussan	Marché nocturne
🔔	25.08	9h30 à 11h30	Serviers Labaume	Visite guidée « histoires de clochers »
☾	26.08	18h à 20h	Montaren St Médiers	Visite guidée suivie du marché nocturne
🍒	28.08	18h30	La Capelle Masmolène	Arts de la rue - Temps des cerises
☾	28.08	18h à 00h	Vallérargues	Marché nocturne
☾	04,11,18,25.08	18h à 00h	Uzès	Marché nocturne

SEPTEMBRE

🔔	01.09	9h30 à 11h30	Montaren St Médiers	Visite guidée « histoires de clochers »
🔔	03.09	9h30 à 11h30	Belvezet	Visite guidée « histoires de clochers »
🔔	08.09	9h30 à 11h30	St Maximin	Visite guidée « histoires de clochers »
🔔	10.09	9h30 à 11h30	Lussan	Visite guidée « histoires de clochers »
🔔	15.09	9h30 à 11h30	La Capelle Masmolène	Visite guidée « histoires de clochers »
🔔	17.09	9h30 à 11h30	St Laurent la Vernède	Visite guidée « histoires de clochers »
🍒	18.09	18h30	Garrigues Ste Eulalie	Arts de la rue - Temps des cerises
🔔	22.09	18h à 20h	Bourdic	Visite guidée « histoires de clochers »
🔔	24.09	11h30	Blauzac	Visite guidée « histoires de clochers »

OCTOBRE

🍒	11.10	12h	Arpaillargues et Aureillac	Arts de la rue - Temps des cerises
---	-------	-----	----------------------------	------------------------------------



Carto-guide "Garrigues et Concluses autour de Lussan"

LA NOUVELLE EDITION VIENT DE PARAÎTRE !

Ce guide qui couvre le secteur nord de la CCPU, intègre à présent les sentiers d'interprétation des Concluses de Lussan et des ocre de St Laurent la Vernède et propose de nouvelles boucles de randonnées itinérantes.

Toujours disponibles, les carto-guides « Collines et Vignobles autour d'Uzès » et « Massif et Gorges du Gardon » vous permettront de découvrir à pied, à cheval et à VTT le reste du territoire.

Carto-guides en vente 5 € dans les offices de tourisme, points information tourisme et commerces locaux.

